

LES CINQ PRINCIPALES INTERCOMMUNALITÉS ALSACIENNES (TERRITOIRES 2017) : RÉCAPITULATIF DES ANALYSES ÉCONOMIQUES

Mai 2016

Les cinq principales intercommunalités alsaciennes 2017

Le territoire

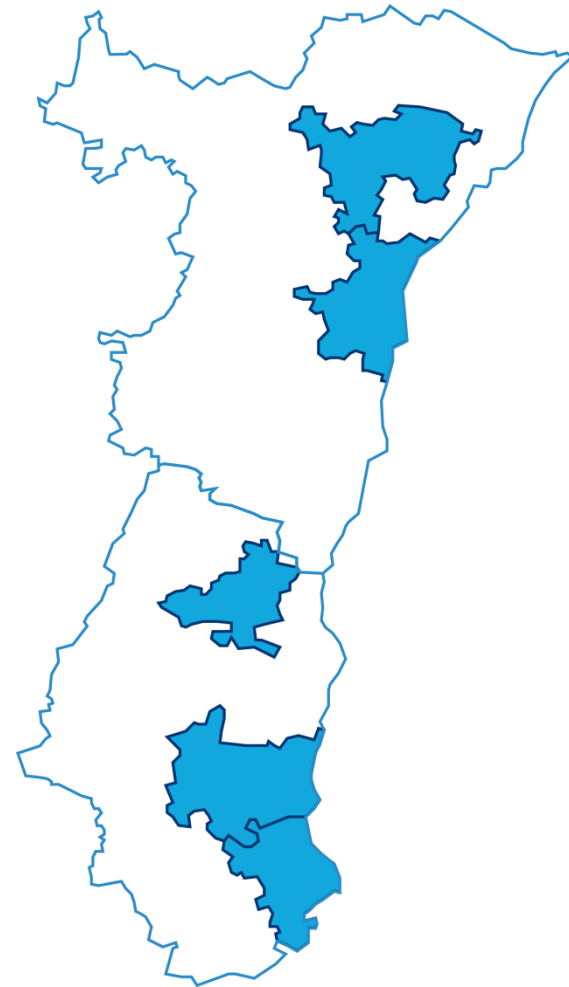
(Sources : INSEE, Urssaf-Acoss)

Sur un total de 39 ou 40 intercommunalités, l'Alsace comptera début 2017 l'Eurométropole de Strasbourg et quatre communautés d'agglomération : Mulhouse, Colmar, Haguenau et Trois Frontières. Par rapport à l'ensemble du territoire, ces cinq intercommunalités représentent :

- 20,4 % de la superficie (1 685,56 km² sur 8 280,20 km²)
- 19,0 % des communes (168 sur 884)

mais

- 55,6 % de la population municipale
- 56,0 % de la population de 15 à 64 ans
- 53,0 % de la population active occupée de 15 à 64 ans
- 65,8 % des effectifs du secteur concurrentiel



Les cinq principales intercommunalités alsaciennes 2017

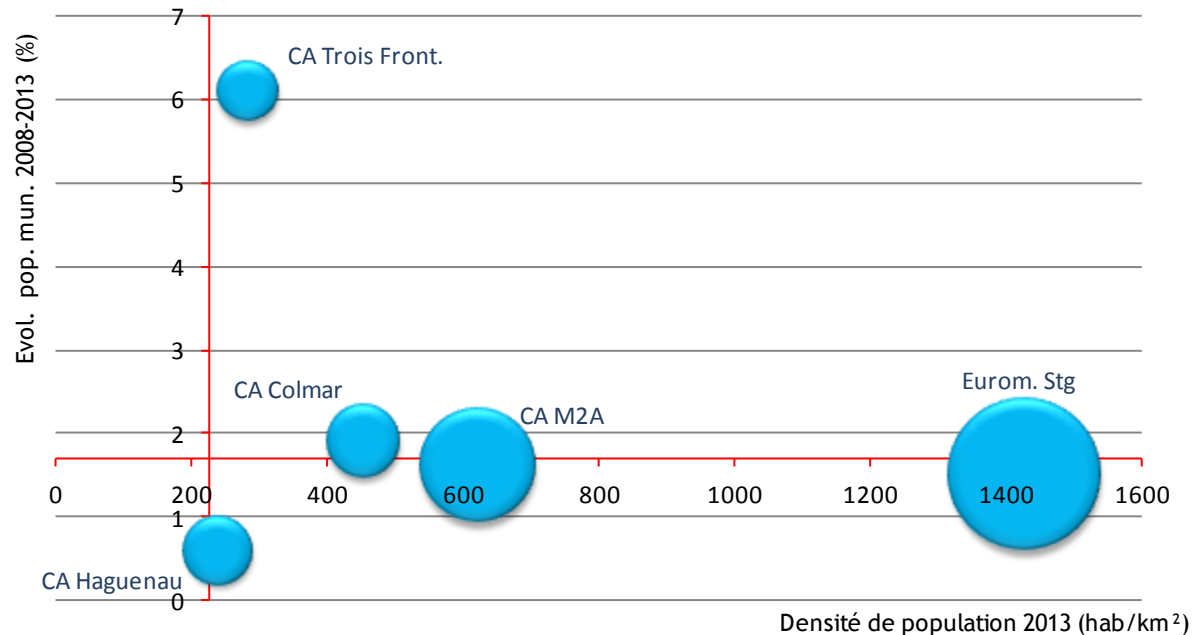
La démographie / population active

(Source : INSEE)

Dans le graphique :

- les traits rouges représentent les moyennes Alsace (densité de population = 225,6 hab/km² et évolution de la population municipale 2008 à 2013 = + 1,7 %)
- la taille des points est proportionnelle à la population municipale en 2013.

En moyenne, la densité de population des cinq intercommunalités est de 616,2 habitants/km² et la population municipale a évolué de +1,8 % entre 2008 et 2013.



Les cinq principales intercommunalités alsaciennes 2017

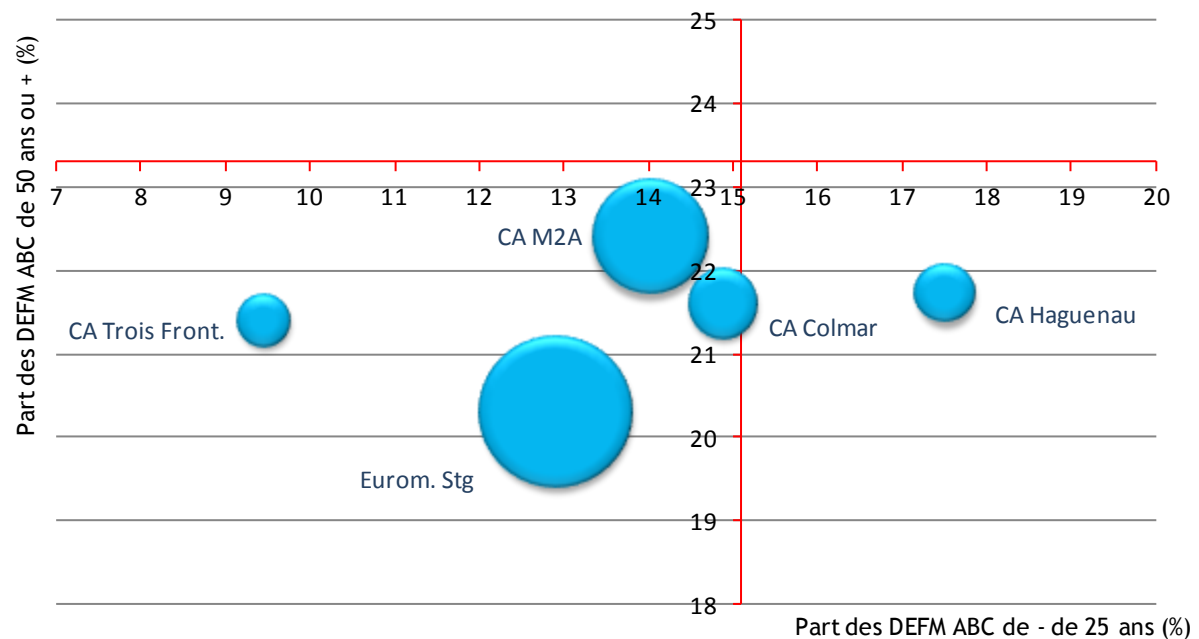
Les demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) par tranche d'âge

(Source : DIRECCTE Grand Est/DARES, Pôle emploi)

Dans le graphique :

- les traits rouges représentent les moyennes Alsace fin décembre 2015 (part des moins de 25 ans = 15,1 % et part des 50 ans ou plus = 23,3 %)
- la taille des points est proportionnelle au nombre total de DEFM ABC fin décembre 2015.

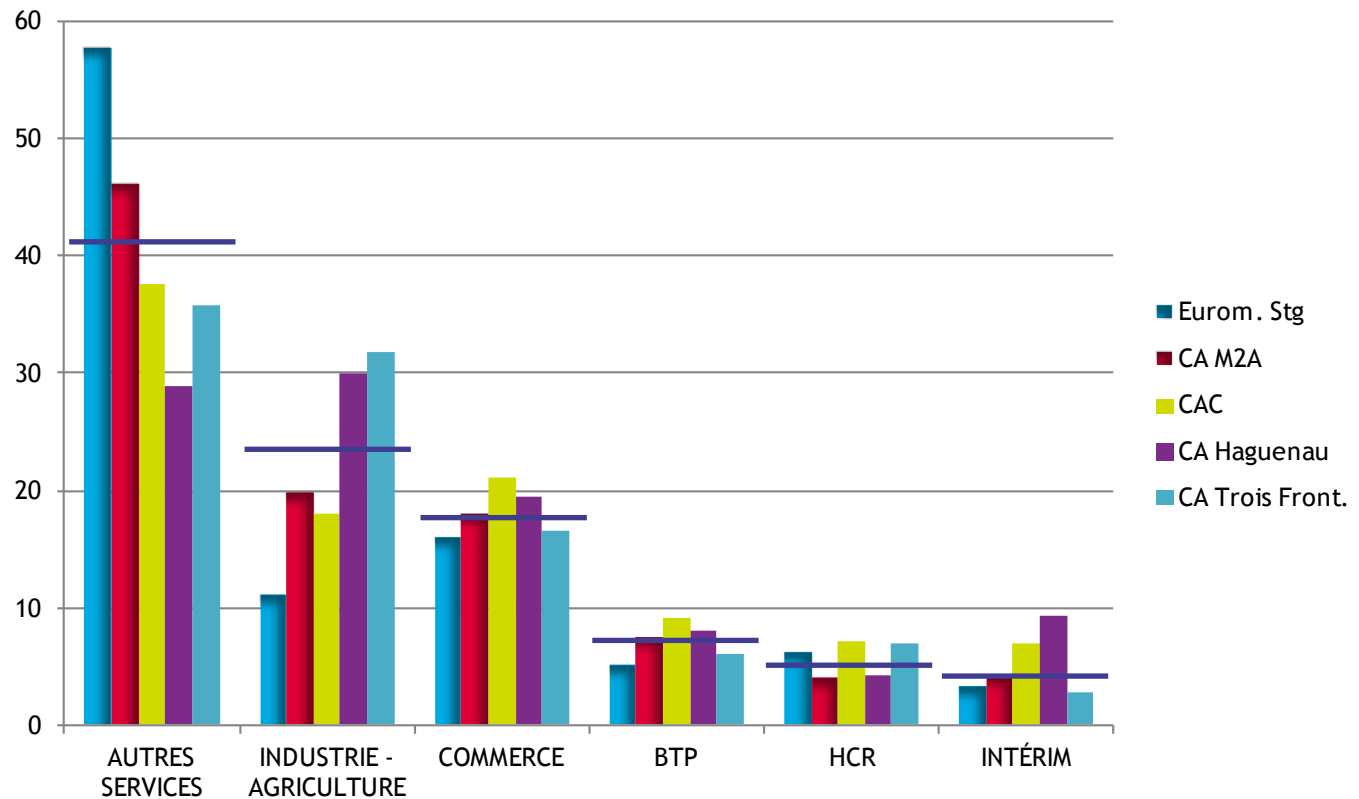
La moyenne des cinq principales intercommunalités fin décembre 2015 : la part des DEFM ABC de moins de 25 ans = 13,6 % et la part des 50 ans ou plus = 21,2 %.



La part des grands secteurs d'activité dans l'emploi

(Source : URSSAF-ACOSS)

Les barres indiquent la part au niveau alsacien fin décembre 2015



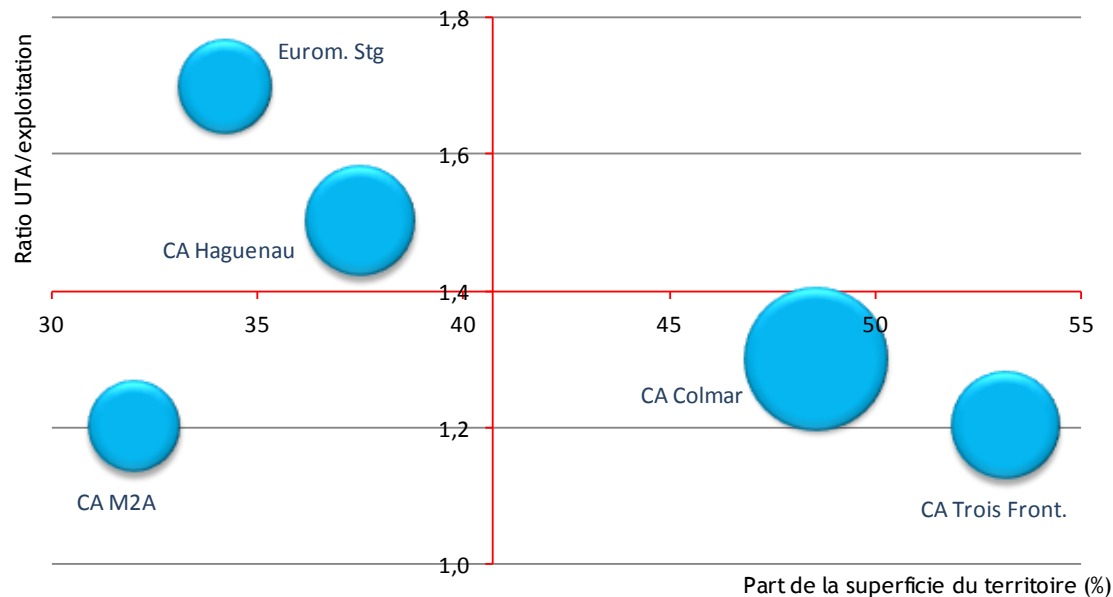
Les cinq principales intercommunalités alsaciennes 2017

L'agriculture

(Source : Agreste - recensement agricole 2010)

Par rapport à l'ensemble de l'Alsace en 2010, les cinq principales intercommunalités représentent :

- 19,8 % de la **superficie agricole utilisée**
- 19,0 % du **nombre d'exploitations agricoles**
- 18,8 % de l'**emploi dans l'agriculture, mesuré en unités de travail annuel (UTA)**



Dans le graphique :

- les traits rouges représentent les moyennes Alsace en 2010 (la superficie agricole utilisée = 40,7 % du territoire et le ratio UTA/exploitation = 1,4 %)
- la taille des points est proportionnelle au nombre d'exploitations en 2010.

La moyenne des cinq principales intercommunalités :

la superficie agricole utilisée = 39,5 % du territoire

le ratio UTA/exploitation = 1,4

DEPUIS 1950, AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES ÉLUS LOCAUX

www.adira.com

Siège social : Parc des Collines - 68, rue Jean Monnet - 68200 Mulhouse - Tél. 03 89 60 30 68

Pôle Bas-Rhin/Strasbourg Eurométropole : Bâtiment Le Sébastopol - 3, quai Kléber - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 52 82 82
alsace@adira.com